



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16/10/2023**

<p>Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15</p> <p>Nombre de membres en exercice : 15</p> <p>Nombre de Conseillers Présents : 15</p> <p>Nombre de Conseillers représentés :</p> <p>Début de séance : 20h30</p> <p>Fin de séance : 21h30</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le lundi 16 octobre, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 10 octobre 2023, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.</p> <p>Présents :</p> <p>Gérard Dèque, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Laurent Poncet, Sandrine Boillot, Gaël Marandin, Samuel Péridy, Estelle Remacle, Francis Meuterlos, Bénédicte Lavier, Nicolas Métivier, Hervé Lacroix, Marlène Benoit.</p> <p>Excusés : <i>Thierry Rolland, Florence Collino.</i></p> <p>Absent :</p> <p>Pouvoirs : Thierry Rolland à Francis Meuterlos, Florence Collino à Bénédicte Lavier</p> <p>Secrétaire : Nicolas Métivier</p>
--	---

MISE À DISPOSITION DE LOCAUX POUR LE MASSIF-HAUT-DOUBS

CONVOCAION
LE 10 10 2023

AFFICHAGE LE
23 OCT. 2023

M. le Maire explique que le Massif-Haut-Doubs a sollicité le prêt du local de communal situé dans le bâtiment des Perrières pour y stocker du matériel.

Dans le même temps, il est proposé de régulariser la situation pour les vestiaires, déjà mis à disposition du club depuis de nombreuses années. Le projet de convention a été transmis au conseil municipal.

Cet exposé entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- autorise la location, à titre gracieux, des vestiaires et du local de stockage situés dans la salle des Perrières,

- autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE

